

FRONT COMMUN

TABLE CENTRALE

Propositions de
revendications

NOUS

D'UNE SEULE VOIX

FRONT
COMMUN



SALAIRE: S'ENRICHIR, COLLECTIVEMENT

AUCUNE PERSONNE SALARIÉE NE DEVRAIT S'APPAUVRIR DANS LE CADRE DE SON EMPLOI.

1^{er} avril 2023

Le front commun demande 100\$ par semaine ou l'IPC + 2%
(selon la formule la plus avantageuse)

1^{er} avril 2024

Le front commun demande l'IPC + 3%

1^{er} avril 2025

Le front commun demande l'IPC + 4%

LES DROITS PARENTAUX

Augmenter le nombre de semaines:

- ❖ du congé de paternité
- ❖ du congé pour adoption

LES OUVRIERS SPÉCIALISÉS

Le Front commun revendique que des améliorations soient apportées à la lettre d'entente.

LA RETRAITE

Améliorer la retraite progressive en allongent la durée maximale des retraites progressives de 5 à 7 ans.

Revaloriser la rente pour une retraite après 65 ans.

Augmenter l'âge maximal de participation au RREGOP à 71 ans.

LES ASSURANCES COLLECTIVES

*LE COÛT ASSOCIÉS AUX PRIMES DE L'ASSURANCE MALADIE SONT EN
CONSTANTE AUGMENTATION ALORS QUE LA HAUTEUR DE LA CONTRIBUTION
PATRONALE N'A PAS SUIVI.*

Le Front commun revendique

- ❖ L'ajout dans les conventions collectives, de sommes importantes aux contributions de l'employeur aux régimes d'assurances maladie.
- ❖ L'accès à la pleine contribution de l'employeur à l'assurance maladie pour tous les employés des services publics, peu importe le statut d'emploi et le nombre d'heures travaillées.
- ❖ Un engagement du gouvernement afin d'instaurer un régime d'assurances médicaments public et universel.

LA MAJORATION DES PRIMES ET AUTRES MONTANTS

Le Front commun revendique, que les primes de responsabilité, autres primes, suppléments, montants forfaitaires, indemnités ou allocations exprimés en montant fixe soient majorés respectivement, de mêmes paramètres que les salaires.